

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 40

Artikel: La chanson au camp
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

priété de l'arme précieuse, mais le droit de la porter à la procession de la Fête-Dieu et d'être droit derrière le curé! Notre antiquaire, tout mari et perdant son argent, n'a pas demandé son reste de gloire!

La livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Romain Rolland, par Paul Seippel. — La loi ou le droit? Roman, par Sémène Zemlack (Cinquième et dernière partie). — L'enfant terrible du théâtre anglais: M. Bernard Shaw, par Maurice Muret. — Armée permanente ou milice? par le lieutenant-colonel Emile Mayer (Seconde et dernière partie). — Lady Betty en Amérique. Roman, de C.-N. et A.-M. Williamson. — Variétés: A propos d'un livre récent, par Paul Stapfer. — Chroniques parisiennes, allemande, russe, suisse, scientifique, politique. — † Edouard Tallichet.

Bureau de la *Bibliothèque Universelle*, avenue de la gare, 23, Lausanne (Suisse).

VIELLE CHANSON

Air connu.

Cette vieille chanson évoque de façon pittoresque les événements historiques de 1802 et la signature de l'acte de Médiation.

Les Suisses en dix-huit cent deux,
Se prirent tous aux cheveux.
Ah! c'était un rude temps,
Souvenez-vous-en, souvenez-vous-en,
Un chaos, un vrai gâchis,
En y pensant je frémis.
En vendange nous étions,
Hélas! nous nous amusions,
Lorsque vingt mille Allemands,
Souvenez-vous-en, (bis)
Plus avides que des loups
Vinrent pour nous gruger tous.
Nous fîmes bien mal conduits
Et peut-être un peu trahis.
Bref on vit nos combattans,
Souvenez-vous-en, (bis)
S'écrier pleins de frayeur :
« Tout est perdu, fors l'honneur. »
Rapp devint notre soutien
Et notre bon gardien,
Il dit à ces garnemens,
Souvenez-vous-en, (bis)
Je crois que vous êtes fous,
Allons, retournez chez vous.
Là-dessus on s'en alla,
Et chaque ville envoya
A Paris bien promptement,
Souvenez-vous-en, (bis)
De beaux et bons députés,
Pour y être consultés.
La Suisse, dit Napoléon,
Est une brave nation,
Et je veux sans compliments,
Souvenez-vous-en, (bis)
Être son médiateur,
Et lui faire son bonheur.
D'abord nous établirons
Les grands et petits cantons.
Mais je veux absolument,
Souvenez-vous-en, (bis)
Qu'avec ceux qui sont trop gros
On en fasse de nouveaux.
Il y en aura dix-neuf,
Treize vieux et six bien neufs,
Soyez amis et contents,
Souvenez-vous-en, (bis)
Du reste comme il pourra,
Chacun se gouvernera.
Là-dessus nos députés
Se sont tous embrassés.
On vit alors clairement,
Souvenez-vous-en, (bis)
Que pour toujours les Bernois,
Seraient amis des Vaudois.
C'est le dix-neuf février,
Il ne faut pas l'oublier,
Qu'eût lieu cet embrassement,
Souvenez-vous-en, (bis)
On signa en l'occasion
L'acte de Médiation.

LA CHANSON AU CAMP

Puisque nous vivons depuis quelque temps dans une atmosphère de guerre, il est permis d'évoquer un moment le souvenir de la « Grande armée ». Pour cela, nous empruntons la voix de M. F. Robert, du Locle, qui, en 1813, enrôlé sous les aigles impériales, était à Dresde, où Napoléon tenait sa cour.

La troupe que l'on admirait le plus dans les revues et parades, dit M. F. Robert, était, sans contredit, le régiment des grenadiers de la garde du roi de Saxe, tant pour la taille des hommes que pour la précision des manœuvres. Le maniement des armes, surtout obtenait les suffrages de tout le monde, et les *grognards* de l'empereur ne pouvaient s'empêcher de lui rendre justice.

Ces grenadiers portaient l'habit rouge comme les Suisses au service de France. Pour entrer dans ce beau régiment, il fallait, outre la taille, avoir servi pendant dix ans avec distinction dans la ligne ou dans une arme spéciale.

Napoléon se plaisait à les faire manœuvrer, et commandait lui-même le maniement des armes.

C'est ici le moment de parler de la bonne amitié qui unissait le roi de Saxe et l'empereur. Cette amitié était vraiment sincère, et si l'armée saxonne s'est tournée contre nous, c'est sans la participation du roi, et même malgré lui.

En Saxe, la bourgeoisie aimait les Français, mais les paysans les détestaient. Cela se conçoit.

Je n'écris pas une relation succincte, mais bien des souvenirs, et par conséquent je les écris comme ils me viennent à la pensée.

Dans ce temps-là, les musiques de régiment étaient bien différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. En fait d'instruments en cuivre, on n'avait que des trompettes, des cors et des trombones.

Elles jouaient les airs de l'époque, principalement ceux des chansons de la reine Hortense (mère de Napoléon III) :

Partant pour la Syrie.

et :

Vous me quittez pour aller à la gloire,

puis l'air de la chanson de Roland :

Où vont tous ces preux chevaliers,
L'honneur et l'espoir de la France.

Selon l'occasion, on jouait la *Valse de la reine de Prusse*.

Le poème de Rouget de l'Isle (*La Marseillaise*) était relégué au troisième rang, ou plutôt il était prohibé.

La *Marseillaise* à part, la première république n'eût que des chants ou médiocres, ou dégoûtants. Citons cependant *Le Chant du départ* :

La victoire, en chantant,
Nous ouvre la barrière.

Le *Réveil du Peuple* :

Tremblez, ennemis de la France,
Le peuple souverain s'avance.

Et le *Chant des Girondins* :

Mourir pour sa patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie.

Mais ensuite :

Ah! ça ira.
Les aristocrates à la lanterne.

Et la *Carmagnole* :

Madame Veto (la reine) avait promis
De faire égorger tout Paris;
Mais son coup a manqué,
Grâce à nos canoniers.
Dansons la Carmagnole,
Vive le son du canon.

J'ai déjà dit quelles étaient les chansons à la mode sous l'empire : il faut y joindre des hym-

nes après chaque victoire marquante ; mais ces productions des poètes de cour n'avaient qu'une existence éphémère.

La chanson de Béranger, *le Roi d'Ivetot*, considérée comme une critique du régime impérial, fut mise à l'index, et le poète emprisonné. Sa chanson *le Sénateur*, dont un couplet surtout eut le bonheur de faire sourire l'homme du siècle, lui valut son élargissement. Ce couplet se termine ainsi :

On croit, j'en suis convaincu,
Que vous me faites
Quel honneur!
Quel bonheur!
Ah! Monsieur le sénateur,
Je suis votre humble serviteur.

Après l'avènement de Louis XVIII, on était étourdi par le couplet trivial de :

Vive Henri-Quatre,
Vive ce roi vaillant;
Ce diable à quatre
Eut le triple talent
De boire, de battre,
Et d'être un vert galant.

Ou bien celui de :

Charmant Gabrielle, etc.

Lorsque le roi passait une revue ou assistait à une cérémonie, les musiques jouaient, et le peuple chantait :

Où peut-on être mieux
Qu'au sein de sa famille.

C'est très bien, mais que diriez-vous de la fin du couplet :

Mangeons le tien,
Buvons le mien,
Pour qu'il ne nous reste rien.

On chantait aussi :

Vive le roi, pour maintenir la France,
L'honneur, la paix, l'abondance et la loi, etc.

Lorsque la princesse Caroline de Naples, duchesse de Berri, eut accouché du duc de Bordeaux (Henri V), sa naissance fut contestée et donna lieu à une protestation du duc d'Orléans. Les libéraux et les orléanistes firent une chanson dont voici un couplet :

C'est le roi,
Le roi, le roi,
Qu'en ronde,
Chante le monde,
Rien de si plaisant ma foi,
Que de chanter le roi. } Refrain.

De la princesse Caroline,
Qui sut apaiser les douleurs?
Qui, de cette femme divine,
Deviendrait le zélé protecteur?
Qui, de la rendre mère,
Conçut l'heureux projet?
Qui fit, dans cette affaire,
Un tour de gobelet?...
C'est le roi (Refrain).

Voici deux chants nationaux de deux époques différentes, que je mets en regard. On les chantait dans tous les théâtres :

1815. Retour des Bourbons.

Français! au trône de ses pères,
Louis est enfin remonté.
Enfin les destins, plus prospères,
Ramènent le bonheur et la tranquillité.
Abjurons toutes nos querelles;
De l'honneur, écoutons la voix.
Jurons d'être à Louis fidèles
Jurons, jurons, de défendre ses droits.

Et le peuple criait :

« Oui, oui, nous le jurons, vivent les Bourbons! »

1830. Révolution de Juillet.

Liberté sainte, après quinze ans d'absence,
Reviens, reviens, leur trône est renversé.
Ils ont voulu trop asservir la France
Et, dans leurs mains, leur sceptre s'est brisé.

Vois aujourd'hui cette noble bannière,
Qu'en cent combats, portaient ses fils vainqueurs.
Ils ont enfin secoué la poussière
Qui ternissait ses brillantes couleurs.

Et le peuple criait :

« A bas les Bourbons! Plus de Bourbons! »

En 1830, Casimir Delavigne enfanta *La Parisienne*, où se trouvent ces vers, dont la vérité historique est quelque peu contestable.

Soldat du drapeau tricolore,
D'Orléans, toi qui l'as porté,
Ton sang se mêlerait encore
A celui qu'il nous a coûté.

La révolution de 1848 réhabilita entièrement *la Marseillaise* (qu'on chantait encore quelquefois sous Louis-Philippe), ainsi que *le Chant du départ*, *les Girondins*, etc.

Je me rappelle aussi une chanson dont voici un couplet :

S'il existe un républicain,
Au cœur droit et sincère,
Parlez-moi de Ledru-Rollin,
L'homme au grand caractère!
Nous lui devons l'égalité.

La faridondaine
La faridondé.

Tout le peuple marche avec lui

Biribi

A la façon de Barbari

Mon ami.

On frappa en 1848 des pièces de 5 francs et de 2 francs, sur lesquelles la *République* était figurée par une tête de femme avec de grandes tresses de cheveux, et entourée des mots : Liberté. Egalité. Fraternité., *séparés par un point*, et au-dessous le nom du graveur (Oudiné), *en caractères très fins*, ce qui donna lieu au couplet suivant :

Prenez de nos nouvelles pièces,
Sur chacune ne voit-on point,
La République avec des tresses :

Liberté point. Egalité point et Fraternité point;
Liberté point et fraternité point.

Puis, sur l'exergue, un nom microscopique
Se cache aux yeux, honteux de se montrer.
Il est vraiment difficile à trouver.
Oudiné! sous la République.

Permettez-moi encore une petite incartade.

Sous Louis XVI, l'opéra *le Déserteur* avait la vogue : la musique en est charmante (est-ce celle de Gretry? Je ne sais).

Le morceau principal commence par ce vers :
Le Roi passait et le tambour battait aux champs.

La royauté ayant été abolie, on fit chanter à l'acteur :

La Loi passait et le tambour battait aux champs.

Oh! stupidité!

Féminisme en pratique. — Un groupe de dames a voulu fonder une académie, à l'instar de l'Académie française. Trouver quarante *immortelles* fut la chose la plus facile du monde; mais où les choses se compliquèrent, ce fut lorsqu'il s'agit de constituer le bureau provisoire, chargé de l'organisation de l'académie.

En pareil cas, on le sait — du moins c'est ainsi que procède le sexe, jadis fort — la présidence appartient au doyen d'âge. Aucune de ces dames « ne remplissait les conditions requises ». Toutes déclinerent l'honneur.

En revanche, *toutes* se levèrent quand il s'agit de nommer deux scrutateurs, choisis, c'est l'usage, parmi les plus jeunes membres de l'assemblée.

Gare, les coups! — Un brave homme regardait, l'autre jour, passer un long convoi de chemin de fer, dans lequel se trouvaient plusieurs wagons chargés de fûts de vin nouveau, déjà en fermentation.

— Voilà, dit-il, un train de coups de poing.

L'enfer des auteurs. — Un auteur dramatique dont le succès est plutôt mince, sinon nul, est gravement malade. La crainte de la mort lui inspire d'angoissantes inquiétudes. Il mande un pasteur.

— Ah! Monsieur le pasteur, fait-il, suppliant, au représentant de l'Eglise, j'ai une peur affreuse des peines éternelles, de l'enfer. Préservez-m'en, de grâce!

— Mon cher ami, répond le pasteur, si vous continuez d'écrire vos pièces de théâtre, je ne réponds de rien. Et ce ne serait pas le tout d'être brûlé, en enfer. Il vous arriverait bien pis.

— Et quoi donc?

— Vous y seriez sifflé, mon cher, ... oui, sifflé!

NA NOVALA DÉCREVERTA

POR ATTRAPA LOU PESSON

(Patois de Chesières.)

To le mondo cognièt lou lé dè Bretaye et elli di Tzavoèné, lou bateau; lè barque, et to le fourbi que trafegue per lè dessus.

Le directeu de to ci comers a zu on moé dé boene zidéé; l'a bâti na cantina, on for a coèré le pan, na sala por danthi, on dzu dé guellé, di tzambres por lodzi, lou prau fortèna et pas trau déteçilo que voelon feré on petio séjou; et là ia assebin on étrablhe pour rémisa lou roufe. On troeuvè y Tzavoèné to sen que fau et à prau bon conto.

Ti lè zan, e l'atzete di to petio pessons por peupla lou lé, den six d'y Tzavoèné e la ia di troite, den sé de Brétaye de la Tentze et de zautre pesson que veiron bin su di lou bords de la mer Rodze.

Lou vatzèran dé Brétaye que véion fegua seteu pesson por agaffa lè mortzé et tot sein que sé dévenè. Cein lau za balha lidée de fèré na frecacha. — Bon. Le Julo, on dzor, fé à son camarado :

— Ne fau fèré na frecacha dé pesson.

Dzan sé viré contre et lai dit :

— Voimè va lou zapelhi té.

— Otie se fé, que la fé Julo, y sé preu que mein e fau fèré : ne prendren na cavagne, ne boeteren de pan deden avoie na grècha rotze i fond por fèré alla la cavagne ba den lévoé et na corda por la réteri amon avoé lou pesson. Ne fau ne vèlhi de to prépara por 4 haôre, deman saré le bon moment, le directeu pren le thè et lou pesson aron fan.

Y zenveron de traî z'haôre le lendeman, tintié Julo avoé sa cavagne, de pan, na rotze et na corda.

— Allon, té Charles, què plhé gran que mè et plhé iau, va dessus sta rotze époi te tirèré lo cavagne entra den le lé, tzauf, sen lo ié.

I bou de na boena demi-heura on veia di petiou peco blhan su lévoé, de ten zen ten on pesson que feguané. Lou traî gailla défan la corda quèta arretâie en non pitiet, quemention a teri lo tranpon, sito que véion la cavagne on cou setzha... et raon... la cavagne avoé la rotze su on pi à Julo que la iéthafé le petiou ertet di pi gautze dé derra. Ren de pesson den la cavagne.

— Ora te là la frecacha, mon Julo.

Le directeu de Tzavoèné va fèré de ban ri can e saré seta farça. D.-T.

Recette. — *Potage aux trois racines.* Prenez des carottes, du blanc de céleri, du persil, coupez en dés, faites blanchir, égouttez, faites revenir au beurre, mouillez de consommé.

Précaution. — Un boucher, très gravement malade, dit à sa femme :

— Vois-tu, Françoise, si je meurs, il faut que tu épouses notre garçon Jacques; c'est un bon enfant et dans notre métier il faut un homme.

— Eh bien, justement, j'y pensais.

Un grand homme.

Nous avons reçu les lignes suivantes :

« Il y a quelques années de cela, plusieurs personnes étaient réunies, parmi lesquelles M^{me} la ministre d'une paroisse vaudoise.

» Il faut dire que M^{me} la ministre a une facilité beaucoup plus grande d'élocution que M. le pasteur, son mari. Parlant beaucoup, elle croit diriger les conversations et tranche volontiers sur tout.

» La conversation roulait sur les gravures d'Epinal.

» Une dame dit combien ces gravures étaient goûtées de la jeunesse, dans son temps.

» — Maintenant, fit-elle, nous n'avons rien qui les remplace pour égarer les enfants en les instruisant.

» — Ah! c'est vrai, dit M^{me} la ministre, ce monsieur d'Epinal a fait de grandes et belles choses, nous n'avons maintenant aucun homme qui puisse lui être comparé! » X...

Rendu pour rendu. — Mlle ..., bien que fille unique, n'a rien de séduisant; elle est même laide. Elle est arrivée à un âge où le bonnet de sainte Catherine est son épée de Damoclès.

Son père qui tient absolument à la « caser », et qui s'y efforce en vain depuis longtemps, a réussi enfin à la fiancer à un aveugle.

A la veille du mariage, le futur beau-père reçoit la visite d'un de ses amis venant lui annoncer l'arrivée d'un médecin célèbre qui a, dit-on, rendu la vue à plusieurs aveugles.

« Je me propose d'en prévenir ton futur gendre. »

— Garde-t'en bien, mon cher, si ce docteur allait par hasard rendre la vue à mon gendre, celui-ci, pour sûr, me rendrait ma fille!

L'amour qui tue. — Un jeune amoureux est aux genoux de l'objet de sa flamme :

— O Julie! s'écrie-t-il, larmoyant, la première fois que vous me redirez des paroles si désespérantes, je me tuera à vos pieds.

— Et la deuxième fois?...

Théâtre. — M. Bonarel est de nouveau des nôtres. Il nous amène une troupe supérieure, disent les initiés, à toutes celles que nous avons eues jusqu'ici. Nous n'y retrouvons que trois de nos connaissances, M^{me} d'Assilva (2^e année), MM. Gautier et Houssaye (5^e année).

Le répertoire comprend toutes les pièces récentes, les plus sensationnelles, et nombre de reprises dont le succès est assuré.

La saison débutera jeudi prochain, 12 courant, par la représentation de *l'Adversaire*.

Kursaal. — *M. de la Palisse* a dû être arrêté en plein succès par M. Tapie et avant que la vogue en soit épuisée.

Depuis hier et pour sept jours seulement : *Rêve de valse*, la délicieuse opérette de Strauss, avec Géo, dans le rôle de Joachim VII, et Mlle Disley, dans celui de Franz. C'est parfait!

Dimanche, à 2 1/2 heures, une seule matinée avec « Rêve de valse ».

La salle est comble chaque soir.

Théâtre Lumen. — La troupe des *Obersteirer*, que l'on voit au Lumen, constitue une attraction de premier ordre. Ils dansent avec un entrain endiablé et chantent à ravir les airs populaires du pays, les compositions de Koschat et des chansons suisses. Les « Obersteirer » comprennent de plus deux virtuoses de la cithare.

Cette troupe, très homogène, est sous la direction de Jos. Pircher, compositeur de musique. Elle a à son actif une tournée triomphale d'un an et demi en Amérique.

Le programme du Lumen comprend, en outre, une superbe série de pièces intéressantes et fort amusantes.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygas**, fabricant à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO

¹ Ou dîner.